

Conseil d'école du 9 novembre 2015

Ecole maternelle du Lac de Labou

Présentation des membres du Conseil d'Ecole :

Présidente	Mairie	Enseignants	Représentants Parents d'élèves Titulaires
Mme Nelly Ferrer	Mr Valente Maire adjoint chargé des Affaires scolaires	Mme Berseille Mme Trémouillère Mme Desprez Mme Lefebvre ATSEM : Mme Cheene Mme Bertrand	Elus APE Mme Ascaso Mr Loubet Mme Brugère (excusée) Elu FCPE Mme Catala
Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Blagnac	ALAE	RASED	Représentants des parents d'élèves suppléants, siégeant à la place d'un titulaire
Mr DELOURME Excusé	Mme Pinout Mr Drozo	Mme Fourcassa : psychologue	

1 – VIE SCOLAIRE

A) Bilan rentrée 2015-2016

Effectifs : Il y a 99 élèves à ce jour, 103 à la rentrée, répartis sur 4 classes :

- 30 élèves de Petite Section
- 35 élèves de Moyenne Section
- 34 élèves de Grande Section

Classe 1 : 25 Petites Sections
Classe 2 : 5 Petites Sections / 21 Moyennes Sections
Classe 3 : 6 Moyennes Sections / 18 Grandes Sections
Classe 4 : 8 Moyennes Sections / 16 Grandes Sections

2 élèves de Toute Petite Section feront leur rentrée en janvier 2016.

Il a été constaté une baisse d'effectif par rapport aux années précédentes (110 en 2013 et 109 en 2014)

Equipe enseignante :

Changement de la direction de l'école avec l'arrivée de Mme Nelly Ferrer suite au départ de Valérie Codina.

- Classe 1 : Mme Ferrer le mardi, mercredi, jeudi et vendredi et complétée le lundi par Mme Desprez (pour décharge direction) **Atsem** : Sylvie Chotel – Emilie Cheene

- Classe 2 : Mme Lefebvre le lundi et le mardi / Mme Venard le jeudi et vendredi
1 mercredi sur 2 entre les 2 enseignantes. **Atsem** : Thérèse Molinari

- Classe 3 : Mme Trémouillère **Atsem** : Victoria Bertrand

- Classe 4 : Mme Berseille **Atsem** : Karen Forasté

Il n'y a pas d'AVS pour le moment.

- **RASED** : 1 Psychologue : Mme Fourcassa et 2 enseignantes spécialisées.

- Mme Nelly Ferrer dispose aussi d'une aide à la direction depuis la rentrée. (Mme Sophie Chapiteau)

- **Stagiaires** : Anaïs Stennevin et Elodie Domingues alternent des périodes de stage à l'école et formation en classe. Elles ne se retrouvent pas en même temps toutes les 2 à l'école.

Il a été demandé de discuter avec la mairie de l'affectation des stagiaires afin de ne pas les multiplier et causer des soucis de planning.

Pour conclure, nous pouvons dresser un bilan de rentrée positif.

B) Règlement intérieur : Lecture des modifications :

- Intégration de la charte de la laïcité
 - Dans la page 2 : suppression de la ligne : « Plusieurs retards répétés pourront entraîner le non accueil d'un enfant » remplacé par « Ces horaires doivent impérativement être respectés. Les arrivées tardives perturbent la vie de l'école et gênent le travail des enfants »
 - Page 2 : Modification des horaires d'APC
 - Page 3 : Suppression : « par mesure de sécurité et tant que le niveau général du plan Vigipirate sera maintenu au rouge, les parents ne seront plus autorisés à entrer dans les locaux de l'école »
- Pourquoi cette modification ?

Selon le Règlement Type Départemental, « l'ensemble des locaux scolaires, propriété de la collectivité territoriale compétente est confié à la directrice, responsable de la sécurité des personnes et des biens ». Cette décision et cette responsabilité relèvent donc de la directrice d'école. Demande qui émane de Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale, qui ne conçoit pas que les parents n'entrent pas dans une école maternelle, les enseignantes se conforment à cette demande. Les entrées sont cependant filtrées et très contrôlées par un adulte de l'école au portail.

Le règlement intérieur a été approuvé par le Conseil d'école.

C) Nouveaux programmes de l'école maternelle

Ils sont applicables à partir de cette rentrée 2015.

L'école maternelle est présentée comme étant une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage :

- apprendre en jouant
- apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- apprendre en s'exerçant
- apprendre en se remémorant et en mémorisant

Les programmes précisent qu'il s'agit de « la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. »

Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire.

Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, « l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. »

Les nouveaux programmes s'appuient sur 5 domaines d'apprentissages :

1-Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

2-Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

3-Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

4-Construire les premiers outils pour structurer sa pensée.

- Utiliser les nombres
- Etudier les nombres
- Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

5-Explorer le monde

- Le temps, l'espace
- Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Les progressions sont à retravailler en équipe, le livret d'évaluation est à modifier également.

D) Projet d'école

Projet d'école 2014 -2018 : « Comment amener tous les élèves à maîtriser les compétences fondamentales du socle commun en tenant compte des spécificités de chacun ? »

Axe 1 : Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux en langage à l'école

- ✓ enrichir le lexique usuel et améliorer la syntaxe des élèves afin de réduire les inégalités

Axe 2 : Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux en mathématiques

- ✓ favoriser les apprentissages et notamment la construction du nombre.

Axe 3 : Garantir une organisation propice au travail et à la réussite de chacun.

- ✓ Mettre en place des activités différenciées qui prennent en compte les besoins particuliers, les rythmes propres ainsi que des situations de remédiations pertinentes.

E) Projets de classes, manifestations à venir, sorties :

En période 1 et 2, toutes les classes travaillent sur les thèmes suivants :

- La rentrée
- L'automne –Pomme –Fruits d'automne (Sortie au Verger à Rabastens le 14/10/2015)
- Noël

- Les Moyennes et Grandes sections travailleront sur « Le Loup à travers les contes » toute l'année
- Le salon des Arts de déroulera du 16 au 20 /11/2015.
- En décembre : Sortie au cinéma à confirmer (Ernest et Célestine) : thème traitant de la différence et l'amitié.
- Salon des Enfants : date à confirmer vers le printemps
- Fête de fin d'année : le 24/06/2015 : kermesse (jeux pour les enfants)

F) Organisation des APC (Activités pédagogiques Complémentaires)

Elles se déroulent en petits groupes et permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. (Temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou des approches différentes des savoirs), une aide au travail personnel (mémorisation, gestion des outils, organisation), ainsi que la mise en œuvre d'une activité prévue par le conseil d'école.

- Période 1 : uniquement les Grandes Sections (lettres de l'alphabet : les reconnaître et les nommer)
- Période 2 : Groupes d'écritures en MS et de numération en GS
- Par la suite, des élèves de Petite Section pourront éventuellement être pris en charge (langage, règles de vie ... etc.)

Les APC se font dans la continuité du travail en classe.

Il n'y aura pas de bilan ni de synthèse pour les parents à la fin de chaque prise en charge, les parents seront tenus informés du travail de leur de leur enfant périodiquement dans l'année, il leur est également possible de demander un entretien avec l'enseignante pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

G) Liaison GS/CP

- 1^{ère} réunion de préparation le lundi 16/11/2015 entre les collègues de CP et les enseignantes de GS des 2 écoles maternelles.
- 2^{ème} réunion au mois de mars. Le travail de préparation en équipes aboutira sur plusieurs rencontres entre les élèves de GS et de CP en fin d'année scolaire.

H) Intervenants (Lire et Faire Lire)

Mme Régine Galindo intervient cette année auprès des 4 classes afin de promouvoir la lecture. Elle intervient sur 4 créneaux : le lundi en classe 2, et en classe 3 l'après –midi, le mardi matin en classe 1 et le jeudi matin en classe 4.

I) Bilan coopérative scolaire

Mme Nelly Ferrer est la nouvelle mandataire (suite au départ de Valérie Codina).
Un point régulier sera fait à chaque conseil d'école.

Sept 2015 : 1352,69€ en caisse (3480,13€ en sept 2014)

Déficit de 2127,44€ sur l'année scolaire 2014-2015.

Participation des parents à la rentrée 2015 : 860€ (en 2014 : 1340€)

2 - ALAE/ Bilans et perspectives

- Commission ALAE LE 03/12/2015 à 18H30

3 - SECURITE –INSTALLATIONS

(Passage de la commission de sécurité en Janvier 2018)

A – PPMS /Exercice de confinement :

Plan particulier de Mise en Sûreté : Dispositif règlementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la **mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement** en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Ce plan définit les lieux de **confinement** et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

Le prochain exercice de confinement est programmé le lundi 16/11/2015 à 9h30 en présence de la mairie et des parents élus disponibles.

Matériel commandé par la marie : mégaphone, serpillières, 3 lampes dynamo, du scotch armé, 1 radio à piles, gobelets plastiques et masques, rouleaux de scotch et compresses.

Une information auprès des familles sera distribuée.

B- Alerte incendie / exercice d'évacuation :

- 1^{er} exercice effectué le 17/09/2015, il s'est très bien déroulé sans souci particulier.
- La date du prochain exercice ne sera pas communiquée.

4 - DEMANDES MAIRIE / TRAVAUX EFFECTUES

Nous remercions la mairie pour la rénovation de la toiture qui a été réalisée cet été, ainsi que la sécurisation du chemin d'accès à l'école (vers ALAE côté lac).

- 8 nouveaux lits pour le dortoir
- Changement du panneau d'affichage
- Mezzanine retirée dans la classe 2 pour des raisons de sécurité
- Divers travaux effectués : étagères posées, réparations porte manteaux, rajout de liège pour affichage, montage de meubles neufs...

Demandes pour 2016 :

- Achat structure de motricité (1384€)
- Remplacement de l'unité centrale pour ordinateur de la tisanerie (avec Pack Office)
- Rafrâichissement peinture de l'école
- Pour le bruit au niveau du dortoir (chemin longeant l'école) : à signaler à la directrice du collège Ste Geneviève.
- Demande d'un meilleur éclairage sur le chemin accès à l'ALAE : possibilité d'envisager l'installation d'un spot ?
- Le revêtement du sol vers l'ALAE ne sera pas effectué car projet de réaménagement du Lac du Labou ultérieurement. Est-il cependant possible d'envisager une solution pour aménager le devant du portail ALAE, inaccessible les jours de pluie ? (proposition des parents de faire un carré de béton)
- RASED : Demande d'une ligne téléphonique par Mme Fourcassa et d'un budget mairie pour réactualiser les tests.
- Pose d'un interphone portail ALAE prévu dans le budget 2016 (devis attendus) : portail sécurisé avec gâche électrique (ouverture automatisée reliée à l'interphone) demandé (sécurisation des entrées / sorties, dangerosité du lac à proximité)
- Grillage de la cour de récréation très endommagé : se soulève par endroits, ne sécurise plus la cour / en mauvais état, dangereux pour les enfants : possibilité de le réparer ou le changer ?

5 - QUESTIONS DES PARENTS

- Réserve citoyenne et école : non prévu
- Année du sport à l'école : Activités prévues pour l'instant : cycle vélo et cycle piscine (10 séances).
- Numérique à l'école : Il est intégré au projet d'école mais le matériel informatique n'est pas adapté. Nous pensons aussi que l'école maternelle n'est pas prioritaire.